



Le Service d'Accueil et d'Orientation Spécialisé de l'Hérault (SAOSH)

Missions :

Le SAO est le premier niveau du dispositif « Accueil, Hébergement, Insertion ». Il apporte aux personnes en situation d'exclusion une aide immédiate, qualifiée et adaptée aussi longtemps que nécessaire.

Le SAOSH intervient au niveau départemental pour :

- « Aller vers » les personnes en détention dépourvues d'hébergement ou de logement à l'issue de leur peine.
- Prévenir l'errance en proposant un accompagnement social adapté aux personnes sous écrou, dans une double rencontre :
 - pendant la détention, en préparation de la libération,
 - et après la sortie.
- Assurer un service de domiciliation postale.
- Analyser les problématiques et participer à une meilleure connaissance du public reçu.

Bénéficiaires :

- Les personnes incarcérées au centre pénitentiaire de Béziers et à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone.
- Les personnes condamnées qui bénéficient d'un aménagement de peine (régime de la semi-liberté ou placement extérieur).

Moyens :

Un travailleur social intervient lors de permanences :

- sur les lieux de détention,
- dans les locaux du SAOSH.

Actions :

- Une analyse globale des besoins et des attentes de la personne détenue.
- Une évaluation de la situation sociale.
- Une information ciblée sur les dispositifs de logement et d'hébergement.
- Des orientations adaptées.
- Un accompagnement dans la construction du parcours d'accès au logement ou à l'hébergement.
- Une interface avec le SIAO et les partenaires du département.

53 rue Claude François - 34080 MONTPELLIER

Tél. : 06 86 80 67 72 - Fax : 04 67 75 80 94

Email : saosh@aers-asso.fr

